

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME	DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE
<p><u>Nombre de membres</u> :</p> <p>Du conseil : 19</p> <p>En exercice : 19</p> <p>Délibérants : 17</p> <p>Quorum atteint</p> <p><u>date de convocation</u> :</p> <p>02 avril 2024</p> <p><u>date d'affichage</u> :</p> <p>02 avril 2024</p>	<p>L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE le huit du mois d' avril à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil de la Mairie de Montrigaud, Valherbasse, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. VASSY Jean-Louis, Maire, en présence des conseillers : BARRIER Marie-Agnès, BESSON Isabelle, BRET Vincent, CHARVAT Patrick, DUC Bernard , DUC Gwendoline, GAUDENECHÉ Patrice, JANTON Joëlle, MARION Isabelle, POUGET-MATHIEU Régine, RODRIGUEZ Richard, ROLIN Jérôme, RONGY Marie-Madeleine, SAUREL Nelly</p> <p>Absents excusés : CLET Benjamin ayant donné pouvoir à Patrick CHARVAT, PAQUIEN Lionel ayant donné pouvoir à Jean-Louis VASSY</p> <p>Absents non excusés : CARRERE Alexandra, MARY Claude</p> <p>Secrétaire de séance : M. ROLIN Jérôme</p>

DELIB. N° 025-2024 - OBJET : APPROBATION DEVIS POUR LES TRAVAUX DE REPRISE DES CONCESSIONS CIMETIERE DE MONTRIGAUD

M. Le Maire présente le devis de l'entreprise DUMOULIN pour les travaux de reprise de 4 concessions au cimetière de Montrigaud d'un montant de 4 296,00 €.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le devis de l'entreprise DUMOULIN pour les travaux de reprise de 4 concessions au cimetière de Montrigaud d'un montant de 4 296,00 €.

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires se rapportant à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Résultat du vote	
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait certifié conforme
A Valherbasse le 08 avril 2024

Le Maire Jean-Louis VASSY

